

Un parc qui se veut grand et différent



Le site Cardinal offre une surface de 53000 m², similaire à celle du Technoparc de Zurich. ARCH - C. HAYMOZ

SITE CARDINAL. L'idée d'un parc technologique à Fribourg avait été lancée avant la fermeture de Cardinal. Mais le projet, détaillé dans un rapport, ne peut plus se passer de ces terrains, au centre de la ville.

DOMINIQUE MEYLAN

Un parc technologique pourrait devenir «le moteur de l'innovation» dans le canton, annonce le Conseil d'Etat dans un rapport publié hier, qui s'apparente à une prise de position sur le sujet. Si Fribourg souhaite être attractif dans le domaine de l'innovation, une telle infrastructure est jugée «indis-

pensable». Aucun mot n'est trop fort pour soutenir cette idée, mais avec un leitmotiv: il faut absolument se démarquer des autres cantons romands qui possèdent tous un parc technologique.

Si cet intense soutien n'est pas nouveau, la définition d'une telle infrastructure est longtemps restée floue. Le rapport du Conseil d'Etat fournit quelques pistes sur cette question.

● SURFACES À PARTAGER

Le parc technologique fribourgeois, selon le projet du Conseil d'Etat, serait du type «bâtiments partagés». Concrètement, de nouvelles constructions offriront des surfaces aménagées qui seront louées à des entrepreneurs, choisis en fonction de leur profil.

Ces derniers ne bénéficieront pas de loyers préférentiels, mais de baux à court terme. Du matériel sera mis à leur disposition et ils pourront profiter de conseils personnalisés. Ils devraient ainsi jouir d'une visibilité et d'une crédibilité accrues, auprès de leurs partenaires financiers. Cet arsenal, associé à un état d'esprit d'innovation, devrait aider les entrepreneurs à franchir cette phase délicate qui s'étend de l'élaboration d'un concept à la concrétisation d'un produit.

● SITE CARDINAL

La localisation sur le site de l'ancienne usine Cardinal est présentée comme l'élément clé de ce parc technologique fribourgeois. Le précédent projet, situé sur le plateau de Pérolles, ressemblait à l'incubateur Fri-Up, en plus grand. Le site Cardinal offre un immense espace, une surface de 53000 m², similaire à celle du Technoparc de Zurich.

En plus de cette superficie, les anciennes usines se situent à proximité des voies CFF. Avec cette accessibilité unique en Suisse romande, le parc technologique pourrait attirer aussi bien des start-up issues de l'Université de Fribourg, que des sociétés de toute la Suisse et même de l'étranger.

Cet emplacement, en plein centre-ville, offre aussi la possibilité de créer un véritable quartier de l'innovation, avec des zones vertes, des cafés et des commerces. Mais sans logement, souligne le rapport.

● RÉTICENCES

Tout projet a ses limites et le site Cardinal, aussi avantageux soit-il, en présente plusieurs. Le démontage des installations de la brasserie, ainsi que la libération des locaux, ne permet pas une occupation immédiate des lieux. Le terrain pourrait nécessiter un assainissement. Certains bâtiments présentent un caractère historique, qu'il faut préserver. Le musée de la bière Cardinal devra être conservé.

Autre limite plus générale, à peine relevée par le rapport: parmi les personnes interrogées sur l'intérêt d'un tel parc, aucune ne s'est déclarée prête à franchir immédiatement le pas et à louer des surfaces. Mais qu'importe, pour le Conseil d'Etat, «c'est la mise à disposition de l'objet immobilier qui créera le besoin concret.»

● BÂTIMENTS VERTS

En plus de cet emplacement privilégié, les experts ont cherché une autre manière de différencier ce parc technologique. Plutôt que de privilégier un domaine de compétence (on aurait pu imaginer un centre dédié aux nanotechnologies), ils proposent de favoriser la qualité des infrastructures. L'idée serait de réaliser des construc-

tions à haute intégration énergétique, idéalement des bâtiments «zéro carbone». Le site pourrait même servir de laboratoire à ciel ouvert.

● ENCORE DES INCONNUES

Le coût et la gestion de cette infrastructure sont loin d'être réglés. Le rapport souligne que le parc devra être indépendant financièrement. Aucune estimation n'est donnée sur l'investissement de base. Le Conseil d'Etat se borne à mentionner la possibilité de faire évoluer ce parc technologique en parc d'innovation, ce qui permettrait d'obtenir un soutien de la Confédération.

La décision finale est loin d'être prise. Le rapport qui se borne à proposer des pistes doit être soumis au Grand Conseil. D'autres partenaires, l'Université, la ville de Fribourg, les milieux économiques sont également impliqués. Si parc technologique il y a, plusieurs années s'écouleront probablement avant l'inauguration. ■

Le parc devra être indépendant financièrement. Aucune estimation n'est donnée sur l'investissement de base.